

**Mission de professeur relais de l'Académie de Paris
au sein de l'Opéra national de Paris
Temps plein**

Description de l'environnement de travail

L'Opéra national de Paris est un Etablissement Public Industriel et Commercial placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Il regroupe le Palais Garnier, l'Opéra Bastille, l'Ecole de Danse de Nanterre et les Ateliers Berthier. Il emploie environ 1500 salariés en CDI qui relèvent du droit privé. Chargé de missions de service public, l'Opéra national de Paris doit rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique, favoriser la création et la représentation d'œuvres contemporaines, tant à Paris qu'en province ou à l'étranger, contribuer à la formation et au perfectionnement des artistes et participer au développement de l'art lyrique et chorégraphique en France.

Organisée en 2 pôles, l'Académie de l'Opéra de Paris a 3 missions principales : transmission, formation et création. Le pôle de formation professionnelle accompagne chaque saison de jeunes professionnels dans le perfectionnement de leur savoir-faire dans des domaines aussi variés que le chant, la musique, la mise en scène, la couture, la perruque. Le pôle d'éducation artistique et culturelle rassemble les programmes et les actions pédagogiques qui permettent de faire découvrir l'opéra et le ballet, la musique de chambre et le récital à des milliers de jeunes chaque saison. Le service Jeune Public propose, depuis de nombreuses années, une programmation de spectacles ouverts à tous, des ateliers pour les familles et pour les classes et soutient des projets pédagogiques menés par les enseignants.

Depuis la saison 1991-1992, *Dix Mois d'École et d'Opéra* (DMEO) associe l'Opéra national de Paris et les académies de Paris et de Versailles pour participer à l'égalité des chances et à la réussite des élèves scolarisés dans des établissements en réseau d'éducation prioritaire. Ce programme donne sens aux apprentissages à travers l'élaboration de projets interdisciplinaires à teneur artistique et culturelle. Fondé sur le partage, il offre à de nombreuses équipes la possibilité de construire sur deux années des parcours singuliers contribuant à la réussite des élèves ainsi qu'à l'égalité des chances. Il constitue un levier d'émancipation et d'intégration sociale pour tous les élèves concernés.

Missions principales

Les missions du professeur relais s'inscrivent dans le cadre de la [circulaire n° 2010-040 du 30 mars 2010](#). Dans le cadre du partenariat avec l'Opéra national de Paris, le professeur relais est entièrement déchargé. Il sera missionné à temps plein à l'Opéra national de Paris sous la double tutelle de l'Académie de l'Opéra de Paris et de la Délégation aux arts et à la Culture du rectorat de Paris et sera chargé :

- D'opérer le copilotage du programme DMEO. Le détail des actions correspondant à sa mise en œuvre figure en page 3. Le professeur mènera en parallèle une réflexion sur l'évolution possible de la mise en œuvre du programme DMEO en lien avec l'Académie de l'Opéra et la DAAC, afin de faire des propositions opérationnelles à l'horizon de mars 2025
- De repérer et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle: conseil aux enseignants, suivi des projets, accompagnement des dispositifs EAC dans le respect de la charte de l'EAC et des cahiers des charges spécifiques à chaque dispositif.

- De contribuer à produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques, d'enrichir les contenus pédagogiques en lien avec les actualités du monument et les programmes scolaires.
- De contribuer à la formation initiale et continue des enseignants : participation à la définition des besoins en formation en fonction des besoins repérés sur le terrain ; participation à l'élaboration des outils et supports de formation produits par le service.

Professeur relais de la DAAC

Le professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la DAAC de Paris et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau

Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la DAAC

Profil recherché

Enseignant du second degré toute discipline, titulaire de l'académie de Paris, familier des lieux de spectacle vivant, volontaire et autonome, sensibilisé aux problématiques de l'éducation artistique et culturelle et force de proposition.

Savoir-faire :

- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle en équipe et en partenariat
- Expertise en pédagogie, notamment concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Expertise dans le domaine de la formation et de la formation de formateurs (rencontre enseignants et stages académiques, ressources pédagogiques pour les enseignants)

Connaissances :

- Connaissances du spectacle vivant notamment de l'Opéra, de la danse et de la musique
- Sensibilité aux autres domaines artistiques : architecture, design, photographie, arts plastiques etc.
- Connaissance des dispositifs d'éducation artistique et culturelle et des partenaires culturels de l'Académie de Paris

Qualités personnelles :

- Grand sens du travail en équipe
- Disponibilité (mobilisation certains soirs et week-end obligatoire), réactivité et adaptabilité. Le poste nécessite de travailler avec des enseignants de la maternelle au Lycée, y compris lycée professionnel
- Aisance relationnelle
- Capacité à prendre la parole en public et à animer des groupes de travail
- Opérationnalité et autonomie
- Capacité à intégrer le cadre administratif, juridique et financier ainsi que les règles de fonctionnement d'un Etablissement public national.

Conditions

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants du second degré, titulaires dans l'académie de Paris
L'enseignant ou l'enseignante sera entièrement déchargé.

La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité et à l'accord des deux tutelles. Cette mission est inscrite dans une durée définie d'une année scolaire lors du recrutement.

Candidature (CV + lettre de motivation) à renvoyer avant le 28 juin à ce.daac@ac-paris.fr

Mise en œuvre de Dix mois d'école et d'Opéra :

- Sélectionner les classes entrant dans le programme Dix Mois d'École et d'Opéra avec les DAAC
- Planifier et suivre les projets inter et pluridisciplinaires des classes en coordination avec les autres services de l'Académie et de l'Opéra de Paris (visites, rencontres, spectacles, ateliers)
- Mettre en place et conduire les visites des théâtres pour les classes entrantes dans le respect des règles internes à l'Opéra, notamment les règles de sécurité
- Organiser les rencontres avec les professionnels de l'Opéra et accompagner des élèves lors de ces rencontres dans le respect des règles internes à l'Opéra, notamment les règles de sécurité
- Répartir entre les classes les places de spectacles et accompagner des élèves lors de ces représentations dans le respect des règles internes à l'Opéra
- Aider à la mise en place et suivre les ateliers de pratique artistiques au sein des établissements scolaires, des structures culturelles de proximité ou à l'Opéra
- Intégrer les familles au programme DMEO : présenter le programme aux familles et conduire les visites du Palais Garnier
- Accompagner les chefs d'établissement dans le pilotage du projet de « la classe spectacle »
- Organiser et participer aux réunions du comité de pilotage
- Assurer l'aspect administratif relatif à la mission
- Etablir les différents plannings nécessaires
- Documenter l'espace Dix Mois d'École et d'Opéra de la médiathèque de l'Opéra à destination des enseignants
- Organiser et conduire les réunions annuelles du parcours du professeur
- Elaborer tous les documents de communication (version papier, version numérique) dans le cadre des orientations éditoriales de l'Académie de l'Opéra national de Paris
- Elaborer un rapport d'activité à remettre en fin d'année aux DAAC avec copie à la Directrice de l'Académie de l'Opéra de Paris